PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 6 MARS 2017

Présents :

- *Représentants de la commune : Mme Plumart, Mme Bernard*
- *Représentants de parents d'élèves : Mme Renuart, Mme Brulé, M Wéry, Mme Martin, Mme Prévost, Mme Godart*
- Représentants de l'Education Nationale : Mme Lefebvre, Mme Dehen, Mme Durant, M Somon, Mme Naert (DDEN)

Excusés : M. Noyon, Mme Evrard-Rossignol, M Boisdenghien, M Lobry, Mme Consil

I. Ordre du jour.

- Carte scolaire
- Horaires scolaires
- Actions des parents
- Actions du Projet d'école
- Sécurité
- Budget fourniture
- Site informatique
- L'Association de l'Ecole Elémentaire de Felleries : AEEF
- Questions posées par les parents d'élèves

II. Compte rendu

En préambule, les membres du conseil d'école signent le PV du conseil d'école précédent du 13 novembre 2017.

Le procès-verbal du conseil des écoles du 13 novembre 2017est adopté; il ne fait l'objet d'aucune remarque.

1) Point sur la carte scolaire et les effectifs

20 élèves de CM2 quitteront l'établissement scolaire alors que seuls 15 élèves de maternelle intégreront la primaire. La Direction départementale de l'Education nationale a retenu pour la rentrée prochaine l'effectif suivant : 104 élèves. La rentrée 2019 s'annonce difficile et une fermeture de classe semble se profiler.

2) Les horaires scolaires

Il n'y aura pas de changement dans les rythmes scolaires. Cependant les horaires sont à réviser. Pourquoi ?

Monsieur Somon rappelle que ces horaires avaient été définis sur un rythme de 4 jours et demi. L'école aurait du donc se terminer à 16h00 pour tous les élèves. Les élèves concernés par les APC auraient donc terminé au plus tard à 16h45.

Une proposition d'horaires sera soumise au vote au prochain conseil d'école. Cette proposition sera effectuée à l'issue d'une concertation professeurs, personnels de cantine et de garderie et la mairie afin de concilier les besoins des enfants et les différentes contraintes.

3) Actions des parents d'élèves

Les parents d'élèves ont participé à l'organisation du marché et du goûter de Noël (amicale laïque).

Durant l'année, ils participent à :

- L'atelier lecture dans la classe de Mr Lobry,
- Un atelier « gestion des émotions » par Mme Martin,
- La bibliothèque en maternelle,
- L'accompagnement à la piscine.

Mr Somon souhaiterait effectuer à nouveau des sorties de classe à vélo sur la voie verte. Pour cela, il faudrait des parents volontaires et titulaires d'un agrément spécifique pour accompagner la sortie. Une journée de formation pour les parents non titulaire de l'agrément est prévue le 13 avril 2018.

-

4) Actions du projet d'école 2017/2018

l'AEEF a géré la vente des chocolats de Noël ainsi que celle des photos de classe. Ces actions ont permis aux maternelles d'assister au spectacle de danse de l'artiste Turquoise pour un coût de 150 euros et l'organisation d'une sortie cinéma au Ciné Rex de Solre le Château pour les primaires (coût 379 euros dont 115 euros de transport).

Bilan des actions du projet d'école du 2e trimestre

- Chorale pour les élèves de cycle 2 et 3 avec Mme Lefebvre,
- Escrime pour l'ensemble des élèves des trois classes de primaire (le coût s'élevant à 780 euros, l'école fera une demande de subvention auprès de l'amicale laïque),

- La piscine,
- L'atelier lecture organisé par un salarié de la 3CA,
- La classe de neige : le coût total (transport, hébergement, activités) s'élève à 10605,61 euros auxquels s'ajouteront 6 euros par médaille, le prix de revient par élève est donc de 558,19 euros. Monsieur Somon interroge les représentantes de la commune à propos de la subvention « classe de neige ». Quand sera-t-elle versée ?
- La piscine

Les actions à venir durant le 3e trimestre

- Participation au projet « piles solidaires » pour aider au financement de classes au Népal (confère le site internet). La participation à ce projet permettra aux enseignants d'aborder des thèmes sur l'environnement, la géographie, et des sujets sur les enfants d'ailleurs.
- La récolte de bouchons plastiques à l'école maternelle.
- Participation à la soirée irlandaise du 24 mars organisée par Mme Talon: les élèves de la chorale chanteront l'après-midi. Une exposition aura lieu à la salle Gaston Locmane.
- La soirée Cabaret est reportée au 30 mars. Le thème : « théâtre et cirque ». Mr Somon et ses élèves organisent à cette occasion une projection du film de la classe de neige pour les parents concernés avant la représentation théâtrale.
- La fête des écoles aura lieu le 26mai et aura pour thème l'Histoire : cette date est avancée dans le calendrier afin d'éviter que les répétitions n'interfèrent avec les évaluations de fin d'année.
- La sortie de fin d'année n'est pas encore définie, celle des élèves de maternelle sera différente de celle des élèves de primaire.
- Une sortie sur le thème du « développement durable » avec le BolVert pour les élèves de CM2 est prévue, le coût sera de 215 euros transport compris.
- La participation aux concours de mathématiques Koala et Kangourou pour les primaires pour un coût de 204 euros et éventuellement celle au concours Calculatice pour les CM2.

- La participation à la représentation du « Soldat Coquelicot » le 13 avril au théâtre d'Avesnes sur Helpe pour les CM2 avec Mme Potier (avec une autre école).
- L'activité « Blues » pour les élèves du CP au CM1 pendant deux jours à l'école pour un budget de 150 euros par classe, une demande subvention sera effectuée auprès de l'amicale laïque.
- Le 27mars : Participation possible à une journée de formation et de découverte organisée par la Fédération Française de Football.
- La sécurité routière pour les CM2 en vue de la validation de l'« attestation pour l'éducation routière » s'effectuera avec l'école de Solre le Château. Date à venir

5) Sécurité :

PPMS : Deux exercices « Se cacher » ont été réalisés. À la suite de l'observation du déroulement des exercices, l'équipe pédagogique a proposé des modifications du dispositif « se cacher ».

M Lobry restera dans sa classe, Mme Lefebvre se déplacera en salle informatique, Mr Somon restera dans sa classe, les maternelles se cacheront dans le dortoir.

Incendies : deux exercices ont été effectués, deux sont encore à programmer.

6) Les fournitures scolaires

La gestion du budget n'est pas maîtrisée. En fonction des éléments que Monsieur Somon a en sa possession,il devrait rester sur le budget 134.56€.

Pourtant, lors d'un passage en mairie de Monsieur Somon, Madame Maleau, secrétaire de mairie, l'a informé que le budget avait été dépassé.

Pourquoi ce décalage ?

1er problème : aucune information quant au montant de la facture de la Communauté de Communes, commande passée en mars ou avril 2016.

2e problème : Le contrat commun école/mairie pour le photocopieur pose souci quant à la gestion des photocopies

3e problème : un manque de communication concernant ce budget de la part de la commune. Une solution avait été approuvée en 2017 : mettre en place une enveloppe navette entre l'école et la commune, mais cela n'a jamais été fait.

Un bilan détaillé sera demandé à la mairie. Monsieur Somon indique qu'il a transmis sa feuille de calcul à la mairie.

7) Bilan du site informatique :

Le fonctionnement est correct mais la connexion internet est aléatoire. L'opérateur est actuellement SFR, la question du passage à la fibre est soulevée. Un changement de fils est à prévoir afin de résoudre les soucis de ligne téléphonique.

8) L'AEEF

Bilan financier de l'AEF (Association Elémentaire de Felleries):

Au 1 janvier 2018, les soldes du compte courant et du livret A étaient respectivement de 3707,24 euros et 5761,69 euros. Au 5 février, les soldes étaient à 1042,79 (compte courant) et 17,18 euros (livret A). L'AEF est toujours en attente du versement par le Trésor Public de la subvention pour la classe de neige.

Election du nouveau bureau de l'AEF

A l'unanimité sont élus :

- Président : Mr Somon,
- Vice-présidente : Mme Dehen,
- Trésorière : Mme Renuart,
- Secrétaire : Mme Lefebvre,
- Secrétaire adjointe : Mme Durant.

9) Questions diverses

- **Communication délégués / parents d'élèves :** discussion sur l'installation d'un tableau ou d'une boîte aux lettres; création d'un listing des adresses mail pour permettre également aux parents d'élèves de communiquer avec leurs délégués. La possibilité pour les parents d'élèves de transmettre des informations via le carnet de correspondance, avec l'accord des enseignants, a été évoquée. Il est également rappelé l'existence d'une page facebook « parents d'élève de Felleries » où les questions sont filtrées avant d'être publiées. La discussion s'oriente ensuite vers la recherche d'un lieu de rencontre, de discussion en dehors de l'école. L'idée d'une permanence à La Maison des Associations est suggérée.

- **Accueil des nouveaux arrivants :** une journée « visite des écoles » pourrait être programmée. Un livret d'accueil ; contenant entre autres les horaires, le matériel ; leur serait remis.

- La question d'un carnet de liaison pour l'ensemble des élèves de maternelle est abordée. Mme Dehen a expliqué qu'elle l'avait déjà expérimenté au sein de sa classe et que cela n'avait pas été concluant. Mme Durant quant à elle souhaite continuer à utiliser cet outil de communication qu'elle estime satisfaisant. Il est rappelé que l'organisation de la classe reste du ressort de l'enseignant.

- **Organisation des récréations :** le temps de récréation des CM2 a été différé suite à des problèmes de comportement (insultes, bousculades, coups…). Les plus jeunes profitent ainsi d'une récréation plus sereine et les CM2 bénéficient de l'intégralité de la cour pour se défouler, l'utilisation de l'ensemble de l'espace de cette dernière ayant dû être réduit depuis l'incendie et l'usage du ballon interdit. L'enlèvement des gravas est donc impatiemment attendu. Les services municipaux assurent que celui-ci sera effectué prochainement.

- Il est demandé aux parents d'être vigilants au **suivi des punitions**. Il est rappelé que le « Parcours citoyen » est abordé dans toutes les classes et que les enseignants comptent sur le soutien des parents afin de gérer au mieux les débordements en classe.

- **Stationnement :** il n'y a pas de solution pour faciliter le stationnement actuellement, par contre le passage en sens unique de la rue est évoqué.

- **Maternelle :**

Travaux : les marches de l'école maternelle sont à refaire, les fenêtres ne s'ouvrent plus depuis qu'elles ont été repeintes, apparition d'un problème d'hygiène dans les toilettes (champignon dû à un souci d'humidité); investissement: les tables et les bancs de la classe de Mme Durand sont à changer.